

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 septembre 2009

OBJET :
Groupement de commandes
Téléassistance

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 26 juin 2008, transmise en Préfecture le 2 juillet 2008, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nancy a autorisé la constitution d'un groupement de commandes (composé de 12 communes) et la signature de la convention d'adhésion afférente. Ledit groupement a pour objet de renouveler le marché de téléassistance pour personnes âgées vivant à domicile pour une mise en service le 1^{er} août 2009, date d'expiration du marché actuel.

La composition du groupement a cependant évolué. En effet, par délibération du 23 mars 2009, la commune de Saint-Max membre du groupement a décidé de transférer dans son budget les actions actuellement menées par son C.C.A.S. en faveur des personnes âgées, notamment la prestation de téléassistance. Ce transfert de compétences a, par ailleurs, été acté par délibération au C.C.A.S. de la Ville de Saint-Max en date du 31 mars 2009.

La modification de la constitution du groupement de commandes induite par ce transfert de compétences nécessite la signature, par chaque membre du groupement de commandes, d'un avenant à la convention d'origine.

Il convient, dès lors, d'autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention initiale ayant pour objet de substituer la ville de Saint-Max à son C.C.A.S. en tant que membre du groupement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention initiale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Extrait conforme

**Pour le Président empêché
La Vice-Présidente**

Françoise ANTOINE